Nations Unies E/2013/NGO/72

Conseil économique et social

Distr. générale
24 avril 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013
Genève, 1er-26 juillet 2013
Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration soumise par Pos Keadilan Peduli Ummat, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

13-31039X (F)

Merci de recycler

Déclaration

La réalisation de trois des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 pourrait être un indicateur de la réussite de l'Indonésie à travers la mise en œuvre de son plan stratégique de développement national à différents niveaux, qui englobe le plan de développement à long terme, le plan de développement à moyen terme et plan de travail annuel. L'Indonésie peut réaliser les objectifs grâce à la coopération entre le Gouvernement et les communautés dans la mise en œuvre de programmes d'autonomisation, par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales.

Pour atteindre les objectifs liés à la promotion d'un développement humain durable d'ici à 2015, les activités de l'organisation en matière d'autonomisation communautaire seront axées sur l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des individus et des communautés. La définition que l'organisation donne de la qualité de vie de l'individu comporte trois aspects : physique, psychologique et social. L'amélioration de la qualité de vie au niveau individuel se fait progressivement par la satisfaction des besoins fondamentaux, le changement des mentalités, l'acquisition de nouvelles connaissances, la créativité et la participation. Au niveau de la communauté, l'organisation définit la qualité de vie comme englobant la maîtrise locale des initiatives, la participation de la communauté, les capacités de la communauté, l'apprentissage et la responsabilité organisationnels.

Afin de garantir la qualité de vie, au niveau tant individuel que communautaire, et d'accélérer en fin de compte de la réalisation des OMD concernant la réduction de la malnutrition et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'organisation lance des programmes tels que son module sur la santé et l'environnement.

Grâce à son module de gestion des risques de catastrophe, l'organisation s'efforce de contribuer de manière significative aux interventions en cas de catastrophe, de la phase de réduction des risques de catastrophe à la reconstruction, en passant par les interventions d'urgence et le relèvement.

Le module de l'organisation relatif aux services communautaires et à l'autonomisation en matière d'éducation est axé sur la protection et le bien-être des enfants, grâce à des initiatives visant à promouvoir l'égalité en matière de développement. Il englobe divers programmes concernant l'éducation et la formation, ainsi que l'acquisition de compétences pratiques.

Le module de l'organisation relatif à la santé et à l'environnement vise avant tout à améliorer la santé publique et l'environnement, afin de faire face en particulier à des problèmes tels que la malnutrition au sein des communautés et l'accès limité à l'assainissement et à l'eau potable.

Grâce à la mise en œuvre de ces initiatives, l'organisation espère contribuer à la réalisation des objectifs concernant l'amélioration de la qualité de vie, aux niveaux aussi bien individuel que communautaire.